

Compte rendu du Conseil d'Administration exceptionnel du Lundi 05 octobre 2020 à 18h00

Le CA se réunit en urgence afin de permettre l'étalonnage des paiements aux familles pour le voyage au ski.

Le prochain CA se réunira le 03/11/2020.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Budget prévisionnel du voyage au ski du 19/01 au 24/01/2021
2. Échéancier des paiements du voyage au ski

1. Le budget s'élève à 25 544 euros dont :

- 23 200 euros pour 80 élèves

- 293 euros par accompagnateur x 8 accompagnateurs = 2 344 euros (pris en charge par le Conseil départemental)

Il n'y a pas d'autre source de financement pour le moment.

2. Le paiement s'effectuera en deux temps : un premier paiement de 145 euros au 03/11 puis un second de 145 euros également en décembre.

Questions :

Mme Dugrand : Y'a t-il une assurance annulation ?

M. Gauthier : C'est pris en charge par le Conseil départemental.

M. Mraïdi : Quelles sont les modalités de remboursement en cas d'annulation pour Covid ?

M. Gauthier : Pour le moment le projet est maintenu.

Mme Dugrand : Un sondage a t-il été réalisé en 5^e le nombre de 80 élèves est-il atteint ?

M. Lutz : Nous sommes confiants, les élèves sont très motivés.

Me George : Combien de cars sont mis à disposition ?

M. Lutz : 1,5 ou 2, nous saurons en décembre.

Me Thabet : Quels sont les frais de transport ?

M. Gauthier : 290 euros tout compris.

Vote :

oui : unanimité

non : 0

abstention : 0